

vendredi 6 janvier 2012, 08:47

Chauffage urbain : deux verrous à faire sauter !



Quelle est la teneur du protocole entre Clichy et la société de chauffage urbain ?

Une baisse de 20% des tarifs de la vapeur sur la base de ceux d'avril 2011, une nouvelle chaufferie à bois, l'arrêt de la vente à moitié prix du chauffage à Levallois, une commission de suivi...

Même si ça ne fait pas le compte, nous avons néanmoins voté ce protocole parce qu'il constitue un premier pas en avant. Seuls, les élus verts ont fait le choix stérile de ne pas participer au vote.

Il reste deux gros verrous à faire sauter : celui du remboursement des factures astronomiques payées depuis tant d'années par les Clichois et celui des tarifs encore bien plus chers que la moyenne nationale.

Parallèlement, nous demandons qu'un cabinet d'experts indépendant, étudie le bien fondé d'une chaufferie à bois et que la commission de suivi se réunisse souvent pour vérifier les comptes et les engagements pris en accordant toute leur place aux locataires et aux copropriétaires.

On le voit, le dossier du chauffage urbain de Clichy est loin d'être clos. C'est dire à quel point votre action, à vous locataires, à vous copropriétaires et à vous contribuables Clichois doit se poursuivre et s'amplifier.

**Vous pouvez compter sur notre soutien. Il vous demeure entièrement acquis.
Guy Schmaus**